Département de l'Ardèche



Compte-rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 1er Juin 2022

Date de convocation : le 24/05/2022

Présents: MM. et MMES,

Caroline CAUBET, Bertille ALLEMAND, Christine BADART, Christine PERRET, Nadine ROUSSET, Joel BAUD, Robert BOUVET et Claude DEVOCHELLE.

Absente: Mme Angélique COMBE donne procuration à Mr Claude DEVOCHELLE.

Le Conseil Municipal désigne Madame Bertille ALLEMAND pour remplir les fonctions de SECRETAIRE de séance.

Le quorum est respecté
La séance est ouverte à 18h00

1 Subvention exceptionnelle au profit d'une association :

Mme la Maire rappelle l'importance de la participation de la mairie aux différentes associations.

Mme la Maire fait lecture d'un courrier reçu de la Section Intercommunale Rhone-Crussol de l'Union Fédérale des anciens combattants et victimes de guerre, des OPEX des amis et des jeunesses de Saint Peray demandant une subvention afin d'assurer leur mission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **décide** d'accorder une subvention exceptionnelle de : 50 euros.

Madame la Première adjointe, après présentation du compte de gestion du Receveur Municipal propose son approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

 Approuve le compte de gestion 2021 du budget général de la commune dont les valeurs sont identiques à celles indiquées dans le compte administratif de Madame la Maire

2 Subvention exceptionnelle au profit du Relais Alimentaire :

Mme la Maire rappelle le travail effectué par le Relais Alimentaire et l'augmentation de ses besoins depuis la guerre en Ukraine.

Madame la Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **décide** d'accorder une subvention exceptionnelle de : 150 euros au profit du Relais Alimentaire.

La séance est levée à 18h51.